

Définition

Le débat oral est une forme de discussion portant sur une question controversée, à laquelle prennent part des personnes ayant des idées, positions, opinions au moins partiellement divergentes et qui développent des arguments à l'appui de celles-ci afin de modifier/influencer celles des autres, tout en clarifiant et, parfois, en faisant évoluer les leurs. Dans un débat, les idées, positions, opinions doivent être étayées par des arguments. Dans un débat *régulé*, un modérateur ou une modératrice assure la gestion de la parole ainsi que l'ouverture et la clôture du débat.

Visée

Approfondir sa compréhension d'une question controversée.

Comprendre les diverses prises de position relatives à la question débattue et les raisons susceptibles de les étayer.

Clarifier sa propre position envers la question débattue et, si l'on participe activement au débat, la faire valoir, en l'étayant par des arguments, dans le but d'influencer les prises de position, opinions et/ou attitudes des autres.

Situation de communication

Deux ou trois rôles : débateur/débatrice, modérateur/modératrice et, le cas échéant, membre du public.

Communication en direct et essentiellement orale.

En présentiel ou à distance (voire une combinaison des deux).

Les débatteurs/débatrices (au minimum deux) ont des positions au moins partiellement divergentes, qu'ils/elles défendent dans le débat.

Réalisation matérielle

Réalisation orale, sous forme d'échanges oraux parfois soutenus par quelques notes écrites.

Disposition spatiale réfléchie des participant·es.

Médiatisation possible.

Durée généralement prédéterminée.

Contenu

Une question controversée, un sujet permettant des prises de position divergentes et incluant des enjeux divers.

Les prises de position pertinentes sont étayées par des arguments, généralement verbaux.

Les arguments sont de types divers : raisonnement (déduction, démonstration...), argument d'autorité, analogie, exemple, etc. Les arguments peuvent soutenir, réfuter ou nuancer une prise de position.

Les participant·es au débat (débatteurs/débatrices et modérateur/modératrice) évaluent en continu la pertinence et la force des interventions et adaptent leur comportement en conséquence.

Les positions des débatteurs/débatrices et de l'auditoire sont susceptibles d'évoluer.

Structure

Ouverture par le modérateur/la modératrice :

- salutations ;
- présentation de la question controversée ;
- présentation des participant·es.

Débat proprement dit :

- différentes sous-parties (différentes facettes thématiques de la question) ;
- transitions marquées discursivement ;
- alternance des interventions ;
- gestion des échanges par le modérateur/la modératrice.

Clôture par le modérateur/la modératrice :

- rappel des enjeux, bilan du débat ;
- éventuels échanges avec le public ;
- salutations et remerciements.

Textualisation

Séquences argumentatives dominantes, contenant une prise de position (pas toujours explicite) et une ou des séquences descriptives, narratives, etc., développant les arguments.

Reprises du discours d'autrui (reformulations et/ou discours rapporté).

Marques de l'oralité.

Effets liés à l'oralité (emphase, intonation, gestes...).

Marques de modalisation permettant de nuancer les prises de position.

Langue

Verbes d'opinion et autres expressions de la position des débatteurs/débatrices.

Modalisateurs.

Organisateurs logiques.

Lexique lié au thème de la question controversée.

Principes communicatifs

Les participant·es s'écoutent et se respectent.

Le débat implique de se décentrer et permet de prendre conscience qu'il existe différents points de vue sur une même question.

Les participant·es sont disposé·es à mettre en discussion leur propre position et, possiblement, à la modifier.